



Y a-t'il des dérogations possibles pour les bars à chicha

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 14 janvier 2008

Y a-t'il des dérogations possibles pour les bars à chicha dans la mesure où l'un d'entre eux sur Lyon continue d'accepter que les clients fument sur place ?

Réponse :

Aucune dérogation n'a été envisagée à ce jour pour les bars à chicha et la ministre de la santé reste ferme à ce sujet.

Les agents chargés du contrôle ramèneront petit à petit à la raison tous les contestataires peu nombreux, mais cela se fera dans le calme et la sérénité.